



Lè z'Ecové et Lè Potai

... échos et potins ...

© Coralie Monn

Le Billet du Syndic

Bonjour à tous,

Il semblait que cette année allait être plutôt calme par rapport aux précédentes mais à vrai dire ce n'est pas le cas...

Petit rappel pour la forme ?

2020-2021 : Pandémie de Covid-19... 2021-... : guerre Ukraine-Russie... 2022-2023 et assurément début 2024 : crise énergétique !!! Concernant cette dernière, nous avons d'ores et déjà reçu des directives du Canton pour pallier l'éventuelle pénurie d'énergie et nous nous étions déjà préparés, fin de l'année passée, à faire face aux potentiels délestages annoncés par les fournisseurs d'électricité. Bien que nous y ayons finalement échappé l'hiver dernier, il semblerait que l'hiver à venir soit plus problématique. Je tiens toutefois à vous rassurer : les communes et le Canton travaillent main dans la main pour que tout soit sous contrôle le moment venu, ce qui est déjà à 99% le cas. Nous vous tiendrons bien entendu informés de l'évolution de la situation.

Je poursuivrais avec les intempéries de l'été dernier, en effet, durant les violents orages qui se sont abattus sur nos villages, nos collecteurs communaux se sont vus surchargés et ont peiné à absorber les importants volumes d'eau. Face à cette situation, la Municipalité s'est interrogée sur la capacité d'absorption du réseau communal d'évacuation des eaux claires et a pris la décision de faire recalculer les diamètres des conduites ainsi que les bassins versants par un bureau d'ingénieurs spécialisés en la matière. Le verdict est tombé il y a peu et nos craintes étaient fondées, notre réseau communal est composé de certains tronçons de conduite d'une dimension inférieure à celle préconisée. Mes collègues municipaux et moi-même sommes en cours de réflexion pour la remise en conformité de notre réseau.

En effet, d'autres problématiques doivent également être prises en considération, comme je l'ai évoqué dans le précédent numéro de ce journal, notre réseau communal d'acheminement des eaux usées au STEP est vieillissant et les exigences cantonales en matière de traitement de ces eaux ne cessent d'augmenter. Nous sommes en cours d'étude avec les communes voisines pour un éventuel acheminement puis traitement de nos eaux usées à la future STEP d'Yvonand.

Au vu de ce qui précède, vous comprendrez que des travaux relativement conséquents seront nécessaires au sein de nos deux villages, aussi, nous vous remercions d'ores et déjà de votre compréhension.

Nous avons également la volonté de relancer le projet de captage des sources privées afin de les injecter dans notre source communale, toutefois, au vu des travaux impératifs cités plus haut, nous avons dû prendre la décision de reporter l'étude de ce projet.

Concernant les acquisitions, nous avons le plaisir de vous annoncer que la Commune de Rovray a fait l'acquisition du bâtiment de l'ancienne laiterie d'Arrissoules jouxtant une parcelle communale où sis également un bâtiment propriété de la Commune. Les deux bâtisses étant passablement vétustes, nous souhaitons dans un proche avenir procéder à leur rénovation et ainsi enjoliver ce lieu.

Voilà pour les dossiers les plus conséquents traités en ce moment en Municipalité. Nous sommes également fort occupés en matière de police des constructions avec, comme vous l'aurez certainement remarqué, la présence de nombreux chantiers au sein de notre commune, tant pour de nouvelles constructions que pour des rénovations.

Un important sujet est également omniprésent en séance de Municipalité : les écoles. L'ASIYE (Association scolaire intercommunale Yvonand et environs), dont notre commune est membre, aborde régulièrement les problématiques des transports scolaires, de l'augmentation incessante du nombre d'élèves, du manque de salles de classe au sein du collège d'Yvonand, des devoirs surveillés, etc. Notre Commune est particulièrement concernée par ces sujets puisqu'elle est une commune riche en bambins. Arrissoules et Rovray comptent une quarantaine d'enfants scolarisés pour environ 200 habitants, ce qui représente 20% de la population, la moyenne la plus élevée au sein de l'ASIYE. Une bonne nouvelle pour la Jeunesse qui a besoin de relève !

Bien d'autres sujets animent nos séances de Municipalité qui se déroulent toujours parfaitement et dans une cordiale ambiance.

Pour terminer, mes collègues se joignent à moi pour vous remercier de la confiance témoignée à notre Municipalité. Nous vous souhaitons un très bel été à tous et nous réjouissons de partager le repas de notre traditionnelle Fête du 1^{er} août qui se déroulera cette année à Arrissoules.

Mathieu Richard, Syndic

INFORMATIONS OFFICIELLES

Administration communale

Rue du Four 1
1463 Rovray
Tél. 024 430 20 13
E-mail : commune@rovray.ch
Site Internet : www.rovray.ch



ATTENTION : changement d'horaires d'ouverture du bureau communal

A compter du 7 août 2023, le bureau communal ne sera désormais plus ouvert le lundi mais **tous les mardis de 18h00 à 19h00**.



FERMETURE ESTIVALE 2023

Durant l'été, le bureau communal sera fermé

Du 17 juillet au 7 août y compris
Réouverture le mardi 8 août à 18h00
(aux nouveaux horaires)

Pour les urgences durant cette période, vous pouvez vous adresser à un Municipal ou envoyer un e-mail.

Législature 2021-2026 - MUNICIPALITÉ

Mathieu RICHARD, syndic

Dicastères : Administration générale – Bâtiments – Réseau eau – Réseau gaz – Réseau électrique – Épuration – Éclairage public – Information

Tél. privé : 024 430 18 14
Mobile : 079 285 40 55
E-mail : mathieu.richard@rovray.ch

Olivier GUDIT, municipal

Dicastères : Police – Police des constructions – Protection civile – Citernes

Tél. privé : 021 881 49 88
Mobile : 079 942 85 29
E-mail : olivier.gudit@rovray.ch

Vincent DESPLAND, municipal

Dicastères : Défense incendie – Routes – Terrains et Forêts – Déchetterie – Cimetière – Église

Tél. privé : 024 430 16 63
Mobile : 079 290 19 55
E-mail : vincent.despland@rovray.ch

Législature 2021-2026 – MUNICIPALITÉ

Mathieu MARTIGNIER, municipal

Dicastères : Finances – Archives – Cave et banquets

Tél. privé : 024 430 13 73
Mobile : 078 682 15 30
E-mail : mathieu.martignier@rovray.ch

Coralie MONN, municipale

Dicastères : Affaires sociales – École

Mobile : 076 615 58 15
E-mail : coralie.monnet@rovray.ch

SERVICES EXTERNES

Agence d'assurances sociales

Antenne d'Yvonand
Avenue du Temple 8 - 1462 Yvonand
Tél. 024 557 20 76
aas.grandson@vd.ch

Justice de Paix

Justice de Paix du district du Jura-Nord Vaudois et Gros-de-Vaud
Rue des Moulins 10
Case postale 693 - 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 65 35
info.jpxyv@vd.ch

Office des faillites

Office Broye et Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-Les-Bains
Tél. 024 557 74 40
info.ofnv@vd.ch

Office de l'État civil

Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. 021 557 07 07
etatcivil.yverdon@vd.ch

Office des poursuites

Office Jura - Nord Vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1401 Yverdon-Les-Bains
Tél. 024 557 74 40
info.opjn@vd.ch

Registre foncier

RF - Broye-Nord vaudois
Rue de Neuchâtel 1 - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 74 30
rf.yverdon@vd.ch

Office Régional de Placement

ORP Office d'Yverdon-les-Bains
Rue des Pêcheurs 8A - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 69 00
orp.yverdon@vd.ch

Préfecture

Préfecture du district du Jura-Nord Vaudois
Préfet : DE ICCO Fabrice
Rue des Moulins 10 - 1400 Yverdon-les-Bains
Tél. 024 557 77 77
prefecture.juranordvaudois@vd.ch

QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

naturellement
l'eau potable



Provenance

Arrissoules : réseau ARRIBRU

Rovray : source communale

Traitement de l'eau

Arrissoules : traitement partiel (chloration)

Rovray : pas de traitement

Bactériologie

Aucun dépassement des valeurs maximales n'a été observé lors des analyses microbiologiques.

Qualité de l'eau

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Arrissoules et de Rovray est de bonne qualité. Aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé concernant les paramètres de la chimie de l'eau. Concernant les pesticides, la valeur d'un des métabolites du chlorothalonil (R471811) est toujours élevée et est sous surveillance, l'eau reste toutefois consommable.

Dureté de l'eau

Eau moyennement dure à Arrissoules et très dure à Rovray

Résultats des analyses du 4 avril 2023

| | Arrissoules | Rovray |
|---------------|--------------|--------------|
| Température : | 8.5°C | 9.7°C |
| Calcium : | 53.6 mg/L | 133.7 mg/L |
| Magnesium : | 8.5 mg/L | 18.2 mg/L |
| Sodium : | 6.75 mg/L | 12.1 mg/L |
| pH : | 8.02 à 14.7° | 7.27 à 19.6° |
| Chlorures : | 12.4 mg/L | 43.3 mg/L |
| Nitrates : | 6.59 mg/L | 38.0 mg/L |
| Sulfates : | 14.1 mg/L | 18.5 mg/L |



Statistiques de la population

Au 31 décembre 2022 la commune comptait 197 habitants.



Nous en profitons pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de la Commune !

Appel au bon sens et à la responsabilité de chacun !

→ Vos WC ne sont pas des poubelles !



NON !



RAPPEL

À ne pas jeter dans les WC : lingettes, serviettes hygiéniques, couches-culottes ou autres coton-tiges obstruent les canalisations et compliquent l'épuration des eaux. Il en va de même pour la litière du chat et des oiseaux. Tous ces déchets ont leur place dans la poubelle. Quant aux liquides "embarrassants", il faut les confier à un point de recyclage : huiles de friture, vieux médicaments, produits de bricolage ou de jardin. Ils perturbent non seulement l'épuration, mais finissent en partie dans les lacs et les nappes phréatiques d'où on tire l'eau potable !

RAPPEL



→ Nuisances sonores : adapter son comportement et respecter ses voisins ainsi que la législation en vigueur !

La tranquillité est un bien précieux. Elle a un effet positif sur la santé et le bien-être de la population.



Conformément à l'art. 39 du règlement de police communal,

l'usage des tondeuses à gazon et engins similaires (tronçonneuses, scies circulaires, meules, etc.) est interdit entre 12 heures et 13 heures, ainsi qu'à partir de 20 heures jusqu'à 7 heures. **Il est également STRICTEMENT INTERDIT de tondre sa pelouse et d'utiliser des engins similaires du samedi dès 17 heures au lundi matin à 7 heures.**



Cette règle vaut également pour la dépose du verre vide dans les containers !



Sacs à poubelle taxés

Pensez à déposer votre sac à poubelle dans les containers de la Commune, car lorsque vous le faites, notre Commune reçoit la ristourne au poids. Or si vous déposez votre sac dans une autre Commune, c'est cette dernière qui bénéficiera de la ristourne, dommage !



Projet

PERSÉIDES



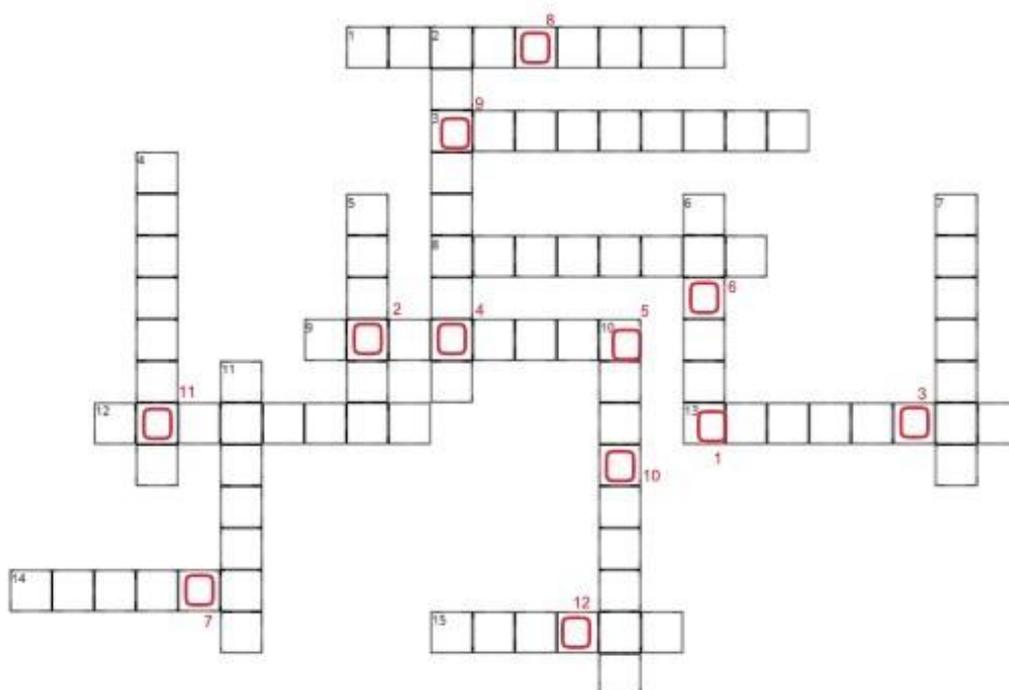
Eteignons les lumières
pour mieux voir la nuit !

Dans la nuit du 12 au 13 août 2023 aura lieu la 5^e édition du Projet Perséides.

Notre Commune éteindra son éclairage public le temps d'une nuit. Une nuit sans lumière pour se réapproprier ses bienfaits avec, si le ciel est dégagé, l'occasion d'admirer la plus belle pluie d'étoiles de l'année.

Plus d'information sur l'association du Projet Perséides sur <https://projet-perseides.org/>

MOTS CROISÉS DE VAUDOISERIES



Horizontal

1. TAGUENET
3. BRANLE AU MANCHE SUR LE TABLARD
8. C'QUE T'ENFILES SUR TES GUIBOLLES
9. DÉGUILLER
12. ÊTRE TOUT MOINDRE
13. ACCUSE-PET
14. BEDOUME
15. OÙ DORMENT LES ANGLAIS

Vertical

2. BOTTE-CUL
4. POUSSER UNE BOUËLÉE
5. GUIBOLLE
6. AVOIR D'LA PEINE À ALLER S'RéDUIRE
7. RINCÉE
10. CLOPET
11. RÉPARER LA CHAMBRE À AIR DU BOGUET

C'QUE TOUT BON VAUDOIS QUI S'RESPECTE ADORE FAIRE :

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Les définitions sont en vaudois et les mots à trouver aussi (il s'agit de synonymes). Bon divertissement !



Fête nationale du 1^{er} août

C'est avec plaisir que nous vous convions
à partager ensemble la soirée du 1^{er} août,
autour du feu à **21h à Arrissoules**.

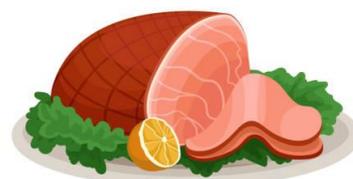
Jambon à l'os et gratin offerts à tous
Boissons payantes au bar

Nous nous réjouissons
de vous retrouver nombreux
dans un esprit d'amitié et de traditions.

Pour les habitants de la commune qui désirent
entreposer du bois (non traité uniquement)
sur le feu, il est possible de le faire
à partir du 27 juillet **et en contactant au préalable**
M. Vincent Despland au 079 290 19 55



La Municipalité



COUP de BALAI



25 mars 2022



Merci à tous pour votre engagement !

ROVRAY EN PHOTOS



ARRISSOULES EN PHOTOS

